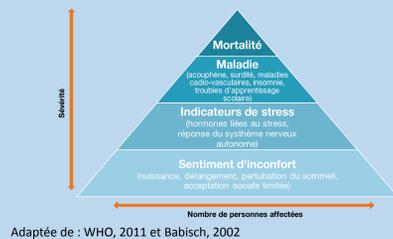


## 1. Contexte

Le dérangement causé par le bruit environnemental peut entraîner des effets sur la santé et la qualité de vie, avec des conséquences physiques ou psychosociales. La proportion de personnes fortement dérangées par le bruit est un des indicateurs qui permet d'estimer les impacts sur la santé.

### Importance relative des effets du bruit



Le bruit environnemental est défini comme le ou les sons émis par toutes les sources, excluant ceux dans le milieu de travail.

## 2. Objectif

L'objectif principal est de décrire la prévalence de la nuisance associée au bruit environnemental au Québec.

## 3. Méthodes

Réalisée en 2014-2015, l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP) permet d'estimer au Québec, à l'échelle des régions et des réseaux locaux de services (RLS), le dérangement associé au bruit environnemental.

La prévalence du dérangement (la nuisance) est estimée à l'aide des questions spécifiques à neuf sources de dérangement au domicile au cours des 12 derniers mois.

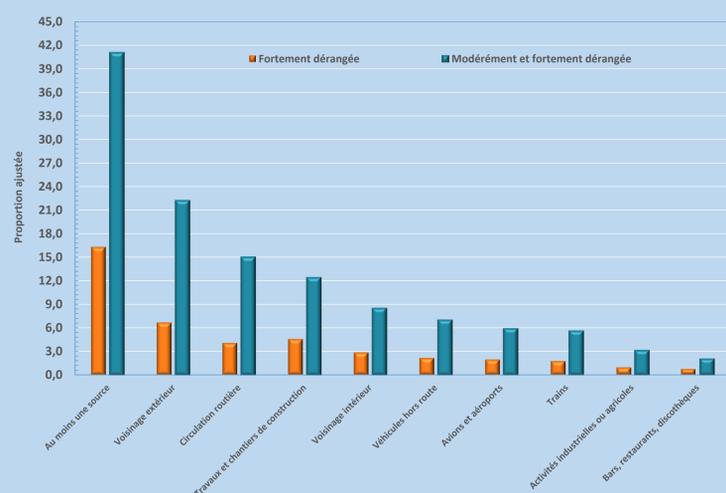
*Au cours des 12 derniers mois, sur une échelle de 0 à 10, 0 signifiant que le bruit ne vous gêne pas du tout, et 10 qu'il vous gêne extrêmement, à quel point le bruit de [dire la source] vous a-t-il dérangé lorsque vous étiez chez vous. Si vous n'êtes pas exposé à cette source de bruit, répondez par « zéro »?*

$$\frac{\text{Population de 15 ans et plus vivant dans un logement non institutionnel et dérangé à leur domicile par au moins une source de bruit au cours des 12 derniers mois}}{\text{Population de 15 ans et plus vivant dans un logement non institutionnel}} \times 100$$

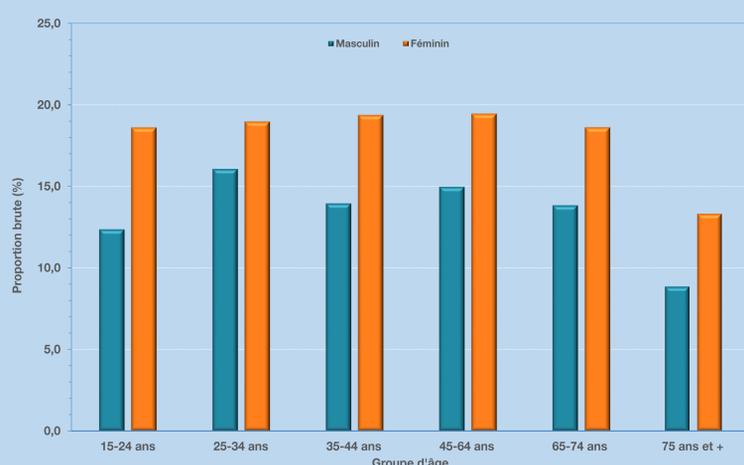
Les mentions « **fortement dérangée** » (8 et +) « **modérément ou fortement dérangée** » (5 et +) par au moins une source de bruit environnemental ont été utilisées pour l'analyse des résultats.

## 4. Principaux résultats

Prévalence ajustée pour l'âge de la population dérangée par les différentes sources de bruit à leur domicile au cours des 12 derniers mois, Québec, EQSP 2014-2015

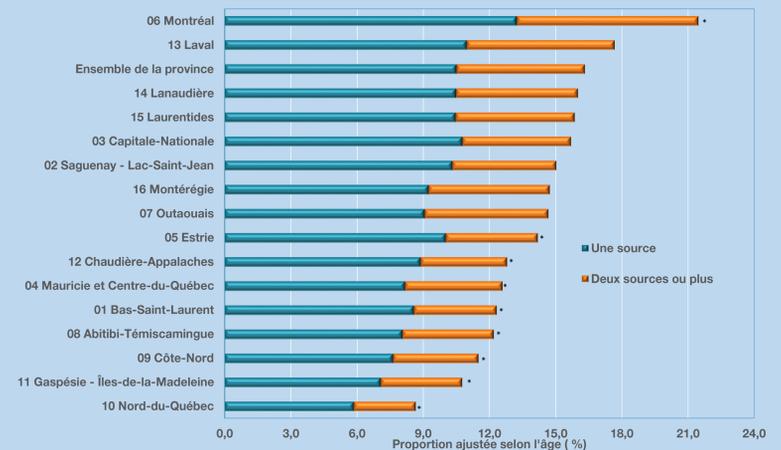


Prévalence brute de la population fortement dérangée à leur domicile par au moins une source de bruit au cours des 12 derniers mois, selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2014-2015



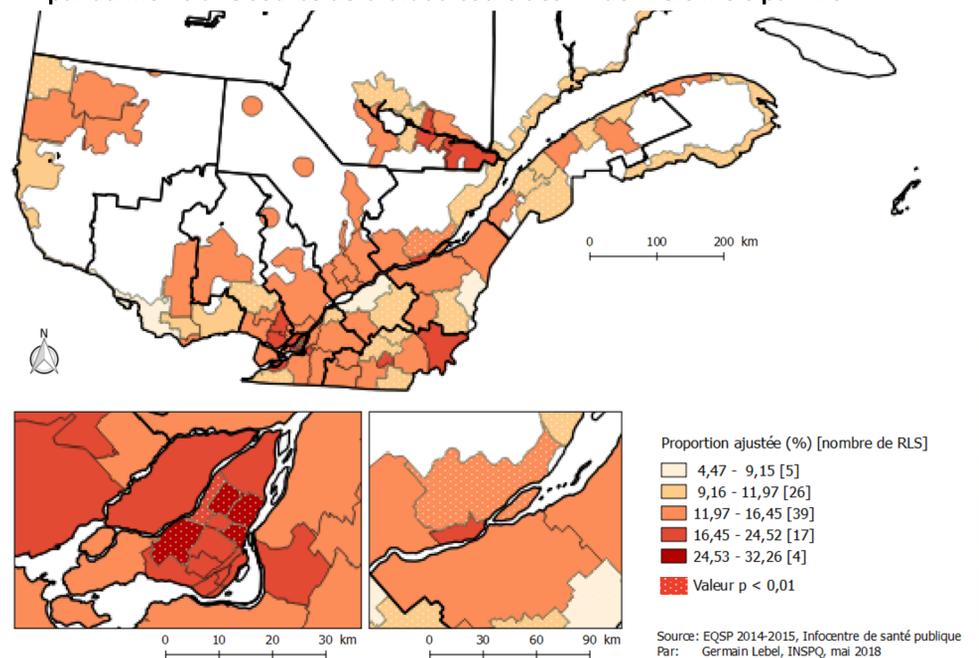
## 4. Principaux résultats (suite)

Prévalence ajustée selon l'âge de la population fortement dérangée à leur domicile par au moins une source de bruit au cours des 12 derniers mois, selon la RSS, Québec, EQSP 2014-2015



\* La valeur-p associée à la comparaison des proportions ajustées de la population fortement dérangée par au moins une source de bruit dans une région donnée par rapport au reste de la province est < 0,01.

Proportion ajustée pour l'âge de la population fortement dérangée à leur domicile par au moins une source de bruit au cours des 12 derniers mois par RLS



## 5. Conclusion

Au Québec, 16,4 % de la population (environ 1 personne sur 6 ou 1 125 000 personnes) a été **fortement dérangée**, au cours des 12 derniers mois, par au moins une source de bruit environnemental.

Le bruit environnemental dérangé de manière plus importante les résidents des centre-ville. L'importance du dérangement selon les sources de bruit varie d'une région à l'autre.

La prévalence du dérangement est statistiquement plus élevée dans la région de **Montréal** (21,5 %) que dans le reste du Québec. La densité importante de population, ainsi que les nombreuses infrastructures de transport (ex. : réseaux routier et autoroutier, aéroport international, etc.) expliquent possiblement ces résultats.

La prévalence de la population fortement dérangée est aussi statistiquement plus élevée chez les **femmes** (18,6 %) que chez les hommes (14,1 %). Elle ne varie que très peu selon le groupe d'âge, ce qui est comparable aux résultats d'autres enquêtes.

Les sources de bruit qui causent un fort dérangement sont, par ordre d'importance de cette prévalence : le **voisinage extérieur**, la **circulation routière**, puis les **chantiers et travaux de construction**.

Les résultats de cette enquête permettent d'estimer l'importance de ce problème de santé publique. Des mesures de prévention et d'atténuation de la nuisance causée par le bruit environnemental sont possibles et pourraient être considérées dans la planification et l'aménagement du territoire, ainsi que lors de l'implantation de nouveaux projets industriels ou d'infrastructures routières.

Les mesures du dérangement causé par le bruit environnemental devraient être reconduites dans les prochaines enquêtes québécoises sur la santé de la population.

## 6. Références

- Babisch, W. (2002). The Noise/Stress Concept, Risk Assessment and Research Needs. *Noise & Health*, 4 (16) : 1-11.
- Lebel, G., Martin, R., Dubé, M. (s.d.). *Dérangement et perturbation du sommeil associés au bruit environnemental : résultats de l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP) 2014-2015*. Québec : Institut national de santé publique du Québec. Document soumis pour publication.
- Martin, R., Deshaies, P., Poulin, M. (2015). *Avis sur une politique québécoise de lutte au bruit environnemental : pour des environnements sonores sains*. Montréal : Institut national de santé publique du Québec. Repéré à [https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/2048\\_politique\\_lutte\\_bruit\\_environnemental.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/2048_politique_lutte_bruit_environnemental.pdf)
- World Health Organization. (2011). *Burden of disease from environmental noise. Quantification of healthy life years lost in Europe*. Copenhagen : Regional Office for Europe - World Health Organization (WHO). Repéré à [http://www.who.int/quantifying\\_ehimpacts/publications/e94888/en/](http://www.who.int/quantifying_ehimpacts/publications/e94888/en/)